Du Go

Troisième incident en six mois sur le site d'Arcelor

Minime selon l'industriel, un rejet de gaz de cokerie s'est produit hier midi

Sur un site sidérurgique comme celui exploité par ArcelorMittal à Fos-sur-Mer, les 28 cheminées des 126 fours de la cokerie sont appelées "chandelles". Une mise aux chandelles, comme celle qui s'est produite hier en milieu de journée, c'est le rejet à l'atmosphère des gaz de cette cokerie. Hier, celle-ci s'est produite à la suite "d'une perte d'énergie électrique", comme l'a expliqué l'industriel sur le site "Allo industrie (*)". Déclenché à midi, un "Plan d'opérations interne" (POI, un plan d'urgences précisant la conduite à tenir) a été levé cinquante minutes plus tard, la situation étant devenue à la normale. "*C'était un incident de faible ampleur, mais nous avons tenu à faire cette information rapidement*". Ce qui est plutôt louable, mais s'accompagne d'un bémol: cet incident est le troisième du genre en six mois. Il vient cinq jours après un précédent survenu vendredi dernier, durant lequel un nuage jaune (la "marque de fabrique" de ces émissions) avait été bien visible sur le site comme à l'extérieur, notamment depuis les plages voisines. Déjà, c'est une "*perte d'énergie électrique*" qui avait été invoquée par ArcelorMittal pour expliquer cette mise aux chandelles bien plus visible avec "*un important nuage de fumées visible depuis l'extérieur du site*". Un plan d'intervention (POI) avait été immédiatement actionné "*en concertation avec l'ensemble des parties prenantes dont la Dreal, la sous-préfecture, les mairies voisines ainsi que les entreprises riveraines*", indiquait la direction. La mise aux chandelles avait duré une heure. Un autre incident du même type avait été enregistré le 11 mars dernier, et avait provoqué une émission de fumées jaunes durant une trentaine de minutes.

Trois incidents en six mois, voilà qui commence à faire beaucoup, ce qui a provoqué une réaction courroucée du maire de Fos, Jean Hetsch (lire ci-dessous). L'industriel, qui a présenté ses excuses "*à l'ensemble des personnes et organisations affectées par cet incident*", a tenu à rappeler l'investissement en cours pour mettre fin à ce type de problèmes: "*Les 28 chandelles seront équipées de systèmes de torchage assurant la combustion des gaz de Cokerie en cas d'incident. Cet investissement de 1,45 million d'euros devrait être opérationnel mi-2022. Il fait suite aux 150 millions d'euros injectés pendant la dernière décennie pour réaliser des travaux de réfection des 126 fours.*"

L'industriel espère en terminer ainsi avec ces mises aux chandelles, qui, sur un site sidérurgique, n'ont rien de romantique.

Eric GOUBERT

(*) Les alertes communiquées par les industriels adhérents au système sont consultables sur le site www.allo-industrie.com/etang-de-berre et sur le compte Twitter dédié.

Des investissements importants ont été réalisés à la cokerie ces dernières anées. Celui permettant d'éviter ces mises aux chandelles se concrétisera en 2022. / PHOTO E.G.

LA RÉACTION **JEAN HETSCH** MAIRE DE FOS-SUR-MER

"Qu'Arcelor passe des paroles aux actes!"

En début d'après-midi hier, le maire de Fos-sur-Mer était déjà en train de rédiger le courrier qu'il comptait adresser dans la foulée de ce nouvel incident à la direction d'ArcelorMittal. "*Mais aussi à la sous-préfecture, à la Dréal... Trois incidents en six mois du même genre méritent davantage d'explications que l'annonce d'un investissement opérationnel en 2022. En particulier, qu'entend-on par "perte de puissance électrique"? De quoi s'agit-il? D'autres responsabilités sont-elles engagées en plus de celle de l'industriel? J'aimerais que ce dernier accélère aussi cet investissement. Et je vais demander la tenue d'une réunion, pour qu'on se mette tous autour de la table et que ces explications nous soient données. J'ai le sentiment qu'actuellement, on n'avance pas correctement. Il est temps qu'Arcelor passe des paroles aux actes. Pour ma part, je veux savoir exactement ce qu'il se passe!*"

E.G.